



Bulletin d'information du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Nord de l'Arrondissement de Redon

Smictom Info

BAIN-DE-BRETAGNE
BAULON
LA BOSSE-DE-BRETAGNE
BOURG-DES-COMPTES
BOVEL
BRUC-SUR-AFF
LES BRULAIS
CAMEL
CHANTELOUP
LA CHAPELLE-BOUËXIC
COMBLESSAC
LA COUYERE
CREVIN
LA DOMINELAIS
ERCE-EN-LAMEE
GOVEN
LE GRAND-FOUGERAY
GUICHEN
GUIGNEN
GUIPRY
LAILLE
LALLEU
LASSY
LIEURON
LOHEAC
LOUTHEL
MAURE-DE-BRETAGNE
MERNEL
MESSAC
LA NOË-BLANCHE
PANCE
LE PETIT-FOUGERAY
PIPRIAC
PLECHATEL
POLIGNE
SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE
SAINT-GANTON
SAINT-JUST
SAINT-MALO-DE-PHILLY
SAINT-SEGLIN
SAINT-SENOUX
SAINT-SULPICE-DES-LANDES
SAULNIERES
LE SEL-DE-BRETAGNE
SIXT-SUR-AFF
TEILLAY
TRESBŒUF

LE RECYCLAGE PAR LE JEU

Près de 250 personnes ont participé au jeu concours organisé au début de l'été dernier par le SMICTOM sur le recyclage.

Les 100 premières personnes ayant toutes plus de 10 bonnes réponses sur les 13 questions posées, se sont vues remettre leur lot dans les locaux de la Maison Intercommunale à Guichen à l'invitation de Raymond PIRON, Président du syndicat.

Le premier prix a été remporté par Monsieur THEBAULT de Lassy.



Cette opération organisée dans le cadre des Recyclades, manifestation nationale qui se déroulait durant la semaine du Développement Durable, comprenait également des stands d'information sur les déchèteries et des visites de sites de recyclage.



Retrouvez ci-dessous la liste des gagnants :

THEBAULT Lucien - LASSY	MATHIEU Laurent - CREVIN
JOUON Marcel - ST SENOUX	MAROLLEAU J-Claude - SIXT SUR AFF
GUERIN Irène - SIXT SUR AFF	GAGEOT Claude - PLECHATEL
MASSICOT Patrick - BAIN DE BRETAGNE	ALLAIN Michel - POLIGNE
RZOTKIEWICZ Danielle - GUICHEN	COUPRIE Mickaël - MAURE DE BRETAGNE
RICHARD Denis - LASSY	DAVID Florian - SAINT SENOUX
MEIGNEN Marie-France - LA NOË BLANCHE	CHEVREL Camille - BAIN DE BRETAGNE
RAZE Gérard - SIXT SUR AFF	DUCHENET Antoine - GUICHEN
GICQUIAUX Maryline - GUICHEN	DEMY Robert - PANCE
ROLLAIS Louis - SIXT SUR AFF	VERDIER Laurent - LA BOSSE DE BRETAGNE
SMAILI Yvon - LASSY	METAIRIE Christine - LA DOMINELAIS
POIRIER David - MAURE DE BRETAGNE	MIGAUD Gilbert - SIXT SUR AFF
GERARD Michel - SIXT SUR AFF	JUBLAN Michel - LASSY
LE GUILLY Michel - GOVEN	AUBERT Emile - GOVEN
PERRIN Franck - SIXT SUR AFF	TROCHU Philippe - BAIN DE BRETAGNE
CHOLET Bernard - PONT REAN	DANARD Robert - SIXT SUR AFF
GRAHAM Ian - SIXT SUR AFF	LEMOINE Serge - GUICHEN
PICOT Philippe - BAULON	MEURIAU Charléty - GOVEN
SELOSSE Samuel - SIXT SUR AFF	BAZIN Youen - LA DOMINELAIS
HOUSSAIS Claude - GUICHEN	BURGET Jacky - GUICHEN
DUBOURG Gilberte - GOVEN	MOUTON Didier - BOURG DES COMPTES
BRIANTAIS Nathalie - SIXT SUR AFF	AMOSSE Jean - GUICHEN
MORVAN Laëtitia - LASSY	LIGNEL Albert - LASSY
DANET Louis - SIXT SUR AFF	FOUCHE/MAGRET Pascale/Gilles - MERNEL
NICOLAS Serge - SIXT SUR AFF	MARTINEAU Thierry - BAIN DE BRETAGNE
PERRIGAUD J-Paul - SIXT SUR AFF	CARIOT Pascal - PIPRIAC
PERRIN Loïc - SIXT SUR AFF	MOULARD Hugues - LASSY
DAUPHIN Gilbert - PANCE	HEMERY Nédélec - GUICHEN
LABORNE Gilles - GUICHEN	LE COHIC Camille - GUICHEN
LE CHANJOUR Bruno - GUICHEN	BINARD M-Claude - SAINT JUST
GEFFRIAUD Josette - BAIN DE BRETAGNE	RUELLAND Zoé - GUICHEN
LEMARTINEL M-Odile - SAINTE ANNE SUR VILAINE	MORIN Annaëlle - GUICHEN
GERARD Eric - MERNEL	PAPALY J-Marc - CREVIN
LUNEL Edith - LE SEL DE BGNE	CHOLLET Lina - GUICHEN
GOIN Gilbert - CREVIN	TESSIER Jeanine - LA DOMINELAIS
DANARD Raymond - SIXT SUR AFF	GALBRUN Monique - PANCE
PANAGET Sandrine - LASSY	BLAYO J-Yves - PONT REAN
REIGNIER Catherine - GUICHEN	GRESNEAU Sandrine - LA CHAPELLE BOUËXIC
GORON André - GUICHEN	AGAESSE Michel - GUIPRY
COMMEREUC M-Andrée - GUICHEN	NEVOUX Yvonne - BAIN DE BRETAGNE
GARNIER Patricia - GUICHEN	ROUX Stéphane - PIPRIAC
GERMAIN André - GUICHEN	MOREL Luc - BOURG DES COMPTES
COMMUNIER Maria - GUICHEN	CHEVALLIER Patrick - BAIN DE BRETAGNE
LEFRANC Gérard - GUICHEN	COLOMBEL Philippe - SIXT SUR AFF
ALMANGE J-Pierre - GUICHEN	CORTES Brigitte - LASSY
PERIN Jean-Paul - SIXT SUR AFF	MARIE Philippe - GUIGNEN
VISSEICHE Julien - GUICHEN	GOUGEON Hervé - GOVEN
ROUINSARD Marc - LE GRAND FOUGERAY	LE MEAUX Gilles - MERNEL
LEDUC Michel - LASSY	LEFEUVRE Yves - MAURE DE BRETAGNE
LE GALLIC Enora - GUICHEN	LE SAUX Eric - BAIN DE BRETAGNE

Réponses au Jeu concours sur le recyclage

Question n° 1 : D'où vient le mot poubelle ?

- Du latin "pubellae" (ordures)
 Du nom de son inventeur M. Poubelle
 De l'ancien français

Le Préfet de Paris, Eugène Poubelle, instaura la collecte des ordures ménagères en 1884...et le récipient prit son nom.

Question n° 2 : Quel est le poids des déchets ménagers produits par une personne par jour en moyenne en 2004 ?

- 400 grammes 700 grammes 1 kg

Plus on consomme, plus on jette. Savez-vous, par exemple, qu'aux Etats-Unis une personne jette en moyenne et par semaine ce qu'un Ivoirien jette en un an ?

Question n° 3 : Parmi ces objets en plastique, lequel est aujourd'hui recyclable ?

- Un pot de yaourt Une bouteille d'eau minérale Une poupée

Dans notre vie quotidienne, nous utilisons plus de 80 matières plastiques différentes dont 3 seulement sont aujourd'hui recyclées industriellement : celles utilisées pour la fabrication des bouteilles et flacons. Les pots de yaourt ou de crème, par exemple, ne sont pas encore recyclés. Bien que portant le même nom, les plastiques proviennent de fabrications différentes et ne peuvent pas être mélangés entre eux au moment du recyclage.

Question n° 4 : Combien de temps met un sac plastique jeté dans la nature pour se décomposer et disparaître ?

- 60 jours 1 an 200 ans

On ne le sait pas assez mais sauf exception, les sacs en plastique ne sont pas biodégradables. Abandonnés en pleine nature, ils enlaidissent l'environnement, et pour longtemps. Nos paysages ne sont pas des décharges ! On en retrouve jusque dans la mer, et là, c'est pire encore, puisqu'ils peuvent causer la mort par étouffement de certains animaux marins, notamment les tortues qui essaient de les manger, croyant que ce sont des méduses.

Question n° 5 : Au cours des 30 dernières années, la quantité des déchets ménagers produite en France a augmenté de :

- 10 % 20 % 60 %

Nous jetons plus de déchets car nous consommons plus qu'il y a 20 ans. Plus de consommation signifie plus d'emballages : grâce à eux, les produits sont aujourd'hui mieux présentés, mieux protégés et le consommateur mieux informé. Mais, comme il existe encore peu d'emballages réutilisables, ils se retrouvent dans nos poubelles.

Question n° 6 : Que signifie ce logo ?



- L'emballage qui le porte est un produit vert
 L'industrie qui vend ce produit contribue financièrement à la valorisation de l'emballage
 L'emballage qui le porte est totalement recyclable

Attention ! Ce signe ne veut pas dire que l'emballage est recyclable ou recyclé. Il indique simplement que le fabricant de l'emballage a payé une taxe pour l'élimination de celui-ci et finance ainsi, un programme national pour la valorisation des emballages. La société Eco-Emballages, dont ce signe est l'emblème, est chargée de collecter l'ensemble de ces taxes pour ensuite aider techniquement et financièrement les filières de recyclage et les communes qui pratiquent la collecte sélective.

Question n° 7 : Aujourd'hui en France, on recycle :

- 1 bouteille en verre sur 10
 3 bouteilles en verre sur 10
 5 bouteilles en verre sur 10

Le verre est fabriqué à partir d'un sable très pur appelé « silice ». Le verre recyclé est fabriqué à partir de bouteilles, pots et bocaux vides récupérés par la collecte sélective, qui sont ensuite broyés et deviennent du « calcin ». Le calcin est mélangé à de la silice puis est fondu et remodelé en bocaux, bouteilles ou pots. Aujourd'hui, en France, on recycle 5 bouteilles sur 10 et bientôt 8 sur 10. Dans le département du Jura, par exemple, on en récupère déjà 9 sur 10.

Question n° 8 : Dans le sac jaune, je peux mettre : (Plusieurs bonnes réponses)

- | | | | |
|--|-------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| Les bouteilles de verre | <input type="checkbox"/> | Le bois | <input type="checkbox"/> |
| Les boîtes en acier | <input checked="" type="checkbox"/> | Les cartons de céréales | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Les journaux | <input type="checkbox"/> | Les briques de lait | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Les piles | <input type="checkbox"/> | Les vêtements | <input type="checkbox"/> |
| Les bouteilles et flacons en plastique | <input checked="" type="checkbox"/> | Les cannettes de soda | <input checked="" type="checkbox"/> |

Seuls ces emballages peuvent être déposés dans le sac jaune.

Question n° 9 : Combien de fois peut-on recycler une feuille de papier ?

- 1 fois 10 fois 50 fois

Les fibres d'origine végétale qui composent le papier finissent par s'user au fur et à mesure des recyclages successifs. Mais permettre à un objet en papier ou en carton de vivre 10 vies, ce n'est déjà pas si mal. Le papier recyclé est très couramment utilisé : la plupart des journaux sont imprimés sur papier recyclé. Au-delà de 10 fois les fibres de celluloses sont trop courtes pour être recyclées.

Question subsidiaire : quelle est la quantité de matériau recyclé en 2003 sur le SMICTOM par habitant (verres, journaux-revues-magazines et emballages) ?

82.24 Kg (Valeur qui figure dans la Lettre n°9 du SMICTOM d'avril 2004)

La moyenne régionale est de 73.3 kg (source : observatoire régional des déchets en Bretagne)

Accès des Professionnels aux déchèteries : un nouveau dispositif de facturation

Depuis le début de l'année, les professionnels (artisans, commerçants, agriculteurs, services divers) utilisant les déchèteries du syndicat sont invités à remplir un bon d'apport afin de faciliter la facturation.



Le professionnel est invité à trier les matériaux valorisables. 9 € sont ainsi économisés à chaque m³ de bois, de cartons ou de ferrailles triés des autres déchets encombrants apportés à la déchèterie.

➤ Un dispositif uniforme

Quelle que soit la déchèterie utilisée sur le syndicat (Bain de Bretagne, Le Grand-Fougeray, Guichen, Guipry, Pipriac, Sixt sur Aff et Maure de Bretagne) le même service est proposé. Ce système a un autre avantage : l'artisan du Grand-Fougeray qui a un chantier sur Guichen peut utiliser la déchèterie de Guichen dans les mêmes conditions que celle du Grand-Fougeray ou des autres déchèteries. Les tarifs qui variaient auparavant de 2.5 € à 16 € ont été harmonisés à partir d'un calcul des coûts de traitement des déchets. Ainsi les matériaux triés sont facturés 3 €/m³ et les autres matériaux non recyclables admis : 12 €/m³.

➤ Un dispositif plus simple

Finis l'achat de tickets au siège des Communautés de Communes, il suffit maintenant de remplir un simple bon lors de l'apport à la déchèterie. Le volume est évalué avec le gardien à l'arrivée et le pro-

➤ Des tarifs conformes aux pratiques départementales

Les tarifs pratiqués par le SMICTOM du Nord de l'Arrondissement de Redon sont dans la moyenne de ceux pratiqués par les autres collectivités du département :

Tarifs pratiqués en Ille et Vilaine pour l'accès des professionnels aux déchèteries (en Euros/m³) :

Syndicats	Déchets inertes (classe 3)	Tout venant (classe 2)	Déchets verts (compostage)	Ferrailles (fonderies)
SICTOM Bécherel	14	14	14	14
SICTOM Fougères	20	20	20	0
SICTOM Forêts (Liffré)	9	12	12	6
SMICTOM Sud Est (Vitré)	12	24	12	12
SMICTOM du NAR	12	12	12	3
SMICTOM Centre Ouest (Saint Méen le Grand)	6	15	6	15
MOYENNE (en €/m³)	12	16	13	8

➤ Une facturation annuelle

Sur la base des tickets remplis par les professionnels, le SMICTOM adressera une fois par an une facture détaillée couvrant les frais d'élimination ou de valorisation des déchets. Pour 2004, les factures parviendront aux usagers concernés avant la fin de l'année.

➤ ATTENTION : horaires d'hiver

Les horaires de certaines déchèteries changent durant la période du 1er novembre 2004 au 31 mars 2005.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
BAIN DE BRETAGNE	9 H - 12 H 30 14 H - 17 H		14 H - 17 H	14 H - 17 H	9 H - 12 H 30 14 H - 17 H
GUICHEN	14 H - 17 H		14 H - 17 H		9 H - 12 H 14 H - 17 H
GUIPRY			9 H - 12 H	14 H - 18 H	14 H - 18 H
PIPRIAC	9 H - 12 H	9 H - 12 H	14 H - 18 H		9 H - 12 H 14 H - 18 H
SIXT SUR AFF	14 H - 18 H				9 H - 12 H
MAURE DE BRETAGNE	14 H - 18 H		14 H - 18 H		8 H - 12 H 14 H - 18 H
LE GRAND FOUGERAY	15 H - 18 H 30		14 H - 18 H 30	15 H - 18 H	10 H 30 - 15 H

Bien trier les emballages

BOITES MÉTALLIQUES



Dans un même sac jaune, vous pouvez mettre :

BRIQUES ALIMENTAIRES



BOITEILLES FLACONS EN PLASTIQUE EN PLASTIQUE



COLLECTE UNE FOIS PAR SEMAINE
(jour de collecte disponible auprès de votre mairie)

CARTONNETTES



A ne pas déposer dans le sac jaune : pots de yaourt, barquettes plastiques, films et sacs plastiques, bouteille d'huile, barquettes polystyrènes (conditionnement de la viande) et tous les déchets périssables qui pourraient par leur présence, souiller le contenu des sacs.

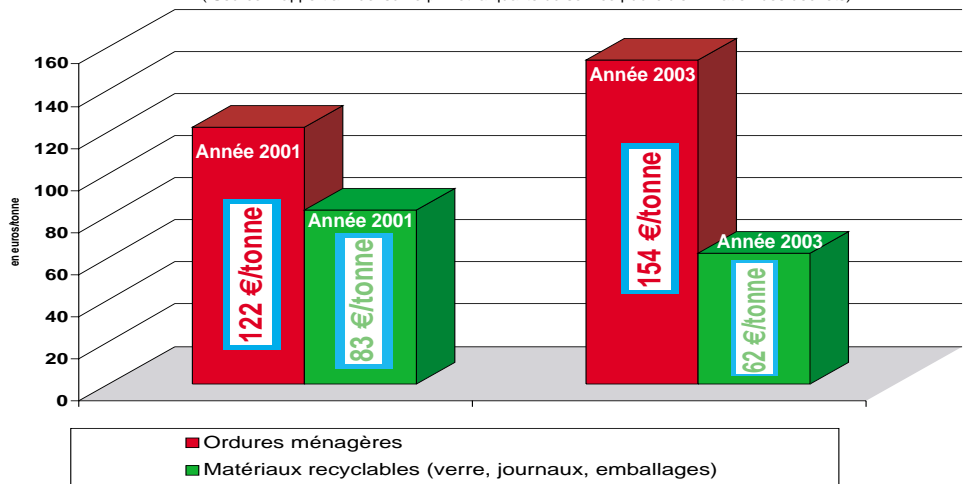
Résultats des collectes sélectives - Année 2003

Le tri sélectif forcément plus intéressant !

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : à chaque fois que l'on trie une tonne supplémentaire, on économise globalement 92 €.

Cette tendance s'est renforcée en 2003 grâce aux bonnes performances du syndicat enregistrées après la campagne d'information réalisée par les ambassadeurs du tri.

Coûts de collecte et de traitement selon la destination des déchets
(Source : rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets)



Pour répondre à toutes vos questions sur le tri des déchets...

N'hésitez pas à appeler le SMICTOM au **02 99 57 04 03** du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.
Fax 02 99 57 37 10 - e-mail : accueil.smictom.nar@maison-intercommunale.org - Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Nord de l'Arrondissement de Redon - B.P. 88051 - 12 rue Blaise-Pascal - Z.A. de la Lande Rose - 35580 GUICHEN